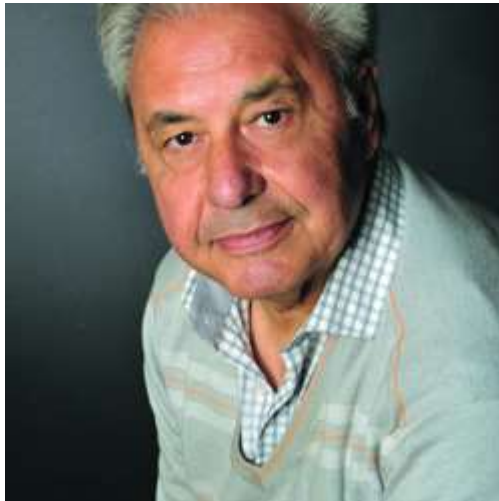


Pour le développement de l'emploi de qualité dans l'économie sociale

Emploi à la hausse dans le sport, mais marqué par la dissémination



Recherches & solidarités a publié, en complément de sa note sur « Les associations face à la conjoncture », publiée à la fin du mois d'avril, une étude sur les associations sportives où notamment les évolutions de l'emploi sont observées à la loupe. Un secteur qui a regagné 3 000 salariés depuis début 2012. Décryptage.

Au moment où un rapport parlementaire a été demandé sur les difficultés que connaissent les associations, avec en toile de fond tout de même la prochaine et heureuse sécurisation législative de la subvention, dans le projet de loi ESS, la note de conjoncture du groupe d'experts de Recherches & solidarités vient pour certains secteurs corroborer ce constat des élus de l'Assemblée nationale – l'emploi dans l'aide à domicile a diminué de 2,7 % en un an (fin 2012 à fin 2013) et dans la culture de 2,4 %, pour la même période ; en revanche, le taux d'emploi dans le médico-social a crû de 2,3 % et le sport connaît une embellie certaine avec une augmentation de l'emploi de 3,6 %.

Toutefois, indique l'enquête de Recherches & solidarités, il s'agit d'un « rattrapage, par rapport à 2011 où de très fortes baisses avaient été enregistrées ». Cette augmentation est très probablement à mettre en rapport avec les 15 800 emplois d'avenir engagés ou déjà créés dans le sport et l'animation, qui devraient être formés ou sont déjà en cours de formation aux qualifications très établies que requièrent les métiers du sport.

Des emplois très disséminés

D'abord, le travail de Recherches & solidarités nous apprend que les activités sportives non lucratives comptaient presque 79 000 salariés en 2012, que les associations de petites tailles sont majoritaires, soit 80 % des 31 000 associations employeurs, que ces dernières salarient en moyenne 2,5 personnes, que les hommes représentent 62 % de l'emploi total, qu'ils sont plus jeunes que les femmes, qu'un peu plus de 35 % des salariés sont à temps partiels, que le salaire moyen annuel dans les associations sportives approche les 15 000 euros et que plus de 9 % de salariés ont 55 ans et plus. Le secteur est donc amené à renouveler progressivement ses effectifs, « un problème qui a été pris à bras le corps, observe Jacques Malet, président de l'association Recherche & solidarités.

La résistance des nombreuses petites associations est assez faible

L'étude s'est aussi intéressée aux mouvements des associations employeurs. Une démarche réalisée à partir de l'observation de 30 000 associations au cours de l'année 2006 et suivies jusqu'à 2011. Ainsi, parmi les très petites associations qui employaient entre 1 et 2 salariés, 73 % d'entre elles seulement avaient maintenu le même nombre d'emplois. Dans le cas des autres employeurs associatifs, dont les effectifs vont de 3 à 5 salariés jusqu'à 100 salariés et plus, de 91 à 94 % d'entre eux avaient été en mesure de garder le même nombre d'emplois. Ces taux sont plus bas que dans d'autres secteurs associatifs.

« Mais, fait observer la note, la bonne résistance remarquée pour les établissements de plus de trois salariés n'empêche pas quelques réductions d'effectifs. Il en est ainsi pour un quart des établissements qui avaient entre 3 et 5 salariés, et pour près de 30 % des établissements qui comptaient plus de 6 salariés ».

La courbe de l'emploi tend à plus de précarité

L'enquête livre un tableau très instructif sur l'évolution des types de contrats qui ont cours dans le secteur du sport dans un tableau qui porte sur plus de 10 ans. Si les auteurs de l'étude rappellent que le secteur du sport « propose une proportion de CDI bien plus importante que dans l'ensemble du secteur associatif, on passe de 18 % de contrats en CDI en 2001 à 13 % en 2012 (une diminution de 5 points contre 7 points pour l'ensemble des associations), on notera cependant quelques points qui signalent le manque de visibilité des associations sportives : les CDD de un mois sont passés de 37 % à 47 % et les CDD longs de 18 à 40 % entre 2001 et 2012.

L'étude de Recherches & solidarités a également interrogé les responsables des associations sportives, il en ressort qu'ils ne sont pas inquiets pour l'emploi et estiment que leur situation est meilleure que dans les autres secteurs associatifs. Mais le bénévolat et la formation des bénévoles apparaissent comme une de leur principale préoccupation.

Pour des informations plus détaillées, vous pouvez [télécharger](#) la note de Recherches & solidarités